

ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC L'ÉGALITÉ ?



Pardon, je voulais juste attraper la cafetière.

Moi, je vais « attraper » le téléphone et tu justifieras ça à la DRH !



ÇA VOUS PARAÎT ANODIN ? EH BIEN **NON** : C'EST UNE AGRESSION SEXUELLE*

* Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. (article 222-22 du code pénal)

Dans le cadre de :

Financé par :

En partenariat avec :

